

2021_CT2_573

OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Le 9 décembre 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, Chemin des Rigauds à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Monsieur le Président du Territoire, le 2 décembre 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BRAMOULLÉ Gérard – BUCHAUT Romain – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PETEL Anne-Laurence – RAMOND Bernard – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – BIANCO Kayané donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à CORNO Jean-François – BOULAN Michel donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – BURLE Christian donne pouvoir à GRANIER Hervé – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à PELLENC Roger – FILIPPI Claude donne pouvoir à VINCENT Jean-Louis – GACHON Loïc donne pouvoir à AMAR Daniel – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – KLEIN Philippe donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – MERCIER Arnaud donne pouvoir à MARTIN Régis – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RUIZ Michel donne pouvoir à CRISTIANI Georges – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à TAULAN Francis

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – FREGEAC Olivier – HUBERT Claudie – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – TERME Françoise – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : LANGUILLE Vincent

Monsieur Jacky GERARD donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Ressources
Finances**

■ Séance du 9 décembre 2021

02_1_03

■ **Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022**

Monsieur le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Finances, Budget, patrimoine et administration générale

■ Séance du 16 décembre 2021

9652

■ Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le Conseil de la Métropole doit se prononcer sur les Budgets Primitifs des budgets annexes du territoire du Pays d'Aix pour l'exercice 2022.

Ces budgets annexes sont établis selon :

- La nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget annexe « Opérations d'aménagement » ;
- La nomenclature budgétaire et comptable M49 pour les budgets annexes « Assainissement » et « Eau ».

Ils sont votés par nature avec présentation fonctionnelle.

Sont présentés ci-après les équilibres du Budget Primitif 2022 de ces budgets annexes. Un rapport de présentation est joint en annexe à la présente délibération ainsi que les maquettes budgétaires.

Budget annexe « Opérations d'aménagement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	2 462 846,53 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	1 577 846,53 euros

Budget annexe « Assainissement » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	4 990 525,03 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	7 682 580,00 euros

Budget annexe « Eau » :

Section de Fonctionnement (dépenses et recettes)	3 543 737,10 euros
Section d'Investissement (dépenses et recettes)	5 416 289,00 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article unique :

Sont approuvés les Budgets Primitifs 2022 des budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix, par nature avec présentation fonctionnelle, tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Budget et Finances

Didier KHELFA

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DU PAYS

D'AIX

ooooo

BUDGET PRIMITIF

2022

I LE BUDGET ANNEXE « CT2 - Opérations d'aménagement »

Le budget annexe de l'aménagement a été créé en 2007 pour assurer le suivi budgétaire des opérations d'aménagement réalisées en régie par le Territoire du Pays d'Aix.

Depuis 2020, ceux sont quatre opérations d'aménagement de zones d'activités économiques qui sont menées sur ce budget. L'opération du Carreau de la Mine à Meyreuil, première opération inscrite sur le budget annexe, a été totalement viabilisée et les derniers lots sont sous compromis de vente.

En 2020, un terrain bâti a toutefois été préempté dans le périmètre de la ZAC et nécessite une gestion et des travaux en 2021 et 2022.

L'opération de la ZAC de la Roque d'Anthéron, créée en 2015, est aujourd'hui totalement viabilisée et les lots en cours de commercialisation.

Depuis 2020, deux opérations, Saint Cannat et Ventabren, ont été créées. La zone de Saint Cannat est en phase d'études et de travaux. L'opération de Ventabren a fait l'objet d'études de maîtrise d'œuvre en 2021. Aucune suite n'est donnée à ce projet.

Section de Fonctionnement : 2 462 846,53 €

Section d'Investissement : 1 577 846,53 €

1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP).

1.1.1. LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

Il n'y a pas de programme d'investissement.

1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

1.2.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	881,68 K€	910,56 K€	3%
Recettes de gestion courante	881,68 K€	910,56 K€	3%
013 - Atténuations de Charges			
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	881,68 K€	910,56 K€	3%
74 - Dotations et participations			
75 - Autres produits de gestion courante			
Autres recettes de fonctionnement	0	0	
77 - Produits exceptionnels			
Recettes d'ordre	728,30 K€	1 552,29 K€	113%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	728,30 K€	1 552,29 K€	113%
Total recettes de fonctionnement		2 462,85 K€	
Résultat reporté ou anticipé n-1			
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 609,98 K€	2 462,85 K€	53%

✓ La prévision des ventes sur Meyreuil et La Roque.

La commercialisation se poursuit sur la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil, avec la cession du lot D pour un montant de 110 560€ et la ZAC de la Roque d'Anthéron 2 avec la cession d'une grande unité foncière pour un montant de 800 000€.

1.2.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	728,30 K€	885,00 K€	22%
Dépenses de gestion courante	728,30 K€	885,00 K€	22%
011 - Charges à caractère général	728,30 K€	885,00 K€	22%
012 - Charges de personnel et frais assimilés			
014 - Atténuations de Produits			
Autres dépenses de fonctionnement	0	0	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - provisions			
Dépenses d'ordre	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
023 - Virement à la section d'investissement			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
Total dépenses de fonctionnement	1 609,98 K€	2 462,85 K€	53%
023 - Virement à la section d'investissement			
Total dépenses de fonctionnement cumulées	1 609,98 K€	2 462,85 K€	53%

✓ Les dépenses de gestion courante.

Des travaux de démolition et de viabilisation, pour un montant de 180 000€, sont nécessaires sur la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil afin d'aménager et de commercialiser le dernier terrain de la zone acquis par voie de préemption. Des missions de maîtrise d'œuvre et d'architecte sont également en cours pour un montant de 15 000€.

En ce qui concerne la ZAC de la Roque d'Anthéron 2, les travaux seront finalisés pour un montant de 50 000€ et la mission d'architecte urbaniste conseil poursuivie pour un montant de 10 000€.

L'opération d'aménagement de l'extension du Plateau de la Pile à Saint Cannat entre en phase opérationnelle avec des dépenses de maîtrise d'œuvre pour un montant de 80 000€, d'acquisitions foncières pour 400 000€ et de travaux évalués à 150 000€.

1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPERATIONS D'AMENAGEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	0	0	
Recettes d'équipement	0	0	
10 - Dotations et fonds divers			
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)			
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)			
Recettes financières	0	0	
27 - Autres immobilisations financières			
Recettes d'ordre	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
021 - Virement de la section de fonctionnement			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
041 - Opérations patrimoniales			
Total recettes d'investissement	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
001- Solde d'exécution d'investissement reporté			
Total des recettes d'investissement cumulées	881,68 K€	1 577,85 K€	79%

1.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	153,38 K€	25,56 K€	
Dépenses d'équipement	0	0	
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			
Total des opérations d'équipement			
Dépenses financières	153,38 K€	25,56 K€	
16 - Emprunts et dettes assimilées (168751)	153,38 K€	25,56 K€	
27 - Autres immobilisations financières			
Dépenses d'ordre	728,30 K€	1 552,29 K€	113%
040 - Opérations de transfert entre sections	728,30 K€	1 552,29 K€	113%
041 - Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'investissement	881,68 K€	1 577,85 K€	79%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"			
Total dépenses d'investissement cumulées	881,68 K€	1 577,85 K€	79%

1.4. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « CT2 - OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT »

Ce chapitre est sans objet sur un budget de gestion de stocks.

1.5. LA DETTE DU BUDGET « CT2 - OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT »

✓ Il n'y a pas d'emprunt pour ce budget.

II LE BUDGET ANNEXE « CT2 - Assainissement »

Section de Fonctionnement : 4 990 525,03 €

Section d'Investissement : 7 682 580,00 €

2.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

2.1.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	5 550 K€	3 927 K€	-29%
Recettes de gestion courante	5 415 K€	3 927 K€	-27%
013 - Atténuations de Charges	14 K€	5 K€	-61%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 769 K€	3 603 K€	-24%
74 - Participations et dotations	604 K€	289 K€	-52%
75 - Autres produits de gestion courante	28 K€	30 K€	6%
Autres recettes de fonctionnement	135 K€	0	-100%
77 - Produits exceptionnels	135 K€		-100%
Recettes d'ordre	1 006 K€	1 064 K€	6%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 006 K€	1 064 K€	6%
Total recettes de fonctionnement	6 556 K€	4 991 K€	-24%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	6 556 K€	4 991 K€	-24%

- ✓ La diminution de 24% des recettes de gestion courante s'explique par le départ prévisionnel de la commune de Vitrolles à la REPA et par un rattrapage exceptionnel des recettes de produits de services sur l'exercice 2021.

2.1.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	2 305 K€	1 705 K€	-26%
Dépenses de gestion courante	1 788 K€	1 259 K€	-30%
011 - Charges à caractère général	561 K€	489 K€	-13%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 216 K€	744 K€	-39%
014 - Atténuations de Produits			n/a
65 - Autres charges de gestion courante	11 K€	26 K€	136%
Autres dépenses de fonctionnement	517 K€	446 K€	-14%
66 - Charges financières	500 K€	415 K€	-17%
67 - Charges exceptionnelles	17 K€	31 K€	80%
68 - provisions			n/a
Dépenses d'ordre	4 251 K€	3 285 K€	-23%
023 - Virement à la section d'investissement	25 K€	24 K€	-6%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 226 K€	3 262 K€	-23%
Total dépenses de fonctionnement	6 556 K€	4 991 K€	-24%

- ✓ Les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport à l'exercice 2021 avec -24% en charges courantes.
- ✓ Diminution de 39% du chapitre 012. La charge des personnels mis à disposition à la REPA n'est plus affectée à ce budget.

2.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

2.2.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	2 055 K€	4 397 K€	114%
Recettes d'équipement	2 055 K€	4 397 K€	114%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 267 K€	265 K€	-79%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	788 K€	4 133 K€	424%
Recettes financières	0	0	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	4 250 K€	3 285 K€	-23%
021 - Virement de la section de fonctionnement	25 K€	24 K€	-6%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 226 K€	3 262 K€	-23%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total recettes d'investissement	6 305 K€	7 683 K€	22%

- ✓ Le chapitre 13 diminue de 79% suite à une diminution des notifications des subventions de l'agence de l'eau et du département,
- ✓ L'emprunt d'équilibre prévisionnel s'élève à 4 133 k€.

2.2.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 – ASSAINISSEMENT »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	5 299 K€	6 619 K€	25%
Dépenses d'équipement	3 859 K€	5 140 K€	33%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			n/a
Total des opérations d'équipement	3 859 K€	5 140 K€	33%
Dépenses financières	1 440 K€	1 479 K€	3%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 440 K€	1 479 K€	3%
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	1 006 K€	1 064 K€	6%
040 - Opérations de transfert entre sections	1 006 K€	1 064 K€	6%
041 - Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'investissement	6 305 K€	7 683 K€	22%
R 001 Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	6 305 K€	7 683 K€	22%

- ✓ Une augmentation de 22% des dépenses d'équipement liée à une relance des travaux et de projet en cours.

2.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « CT2 - ASSAINISSEMENT »

En K€ Budgets annexes :		BP 2021	BP 2022
Budget Annexe Ports Ouest	Recettes de gestion courante	5 415 K€	3 927 K€
	Dépenses de gestion courante	1 788 K€	1 259 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	3 627 K€	2 667 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	67%	68%
	Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775	135 K€	0
	Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)	17 K€	31 K€
	Résultat exceptionnel large	118 K€	-31 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 745 K€	2 636 K€
	Taux d'épargne de gestion	67%	67%
	Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)	500 K€	415 K€
	Recettes réelles	5 550 K€	3 927 K€
	Dépenses réelles	2 305 K€	1 705 K€
	Epargne brute (EBE)	3 245 K€	2 221 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	58%	57%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	1 440 K€	1 479 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	1 805 K€	742 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	33%	19%

2.4. LA DETTE DU BUDGET « CT2 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « CT2 – Assainissement »

En k€	Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
Volume	14 529 K€	1 479 K€	415 K€	3 892 K€	16 943 K€

III LE BUDGET ANNEXE « CT2 - Eau »

Section de Fonctionnement : 3 543 737,10 €

Section d'Investissement : 5 416 289,00 €

3.1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

3.1.1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2- EAU »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	7 484 K€	3 124 K€	-58%
Recettes de gestion courante	5 784 K€	2 904 K€	-50%
013 - Atténuations de Charges	2 729 K€	22 K€	-99%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 939 K€	2 819 K€	-4%
74 - Participations et dotations	8 K€	8 K€	0%
75 - Autres produits de gestion courante	108 K€	55 K€	-49%
Autres recettes de fonctionnement	1 700 K€	219 K€	-87%
77 - Produits exceptionnels	1 700 K€	219 K€	-87%
Recettes d'ordre	169 K€	420 K€	149%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 K€	420 K€	149%
Total recettes de fonctionnement	7 653 K€	3 544 K€	-54%
R 002 Résultat reporté ou anticipé n-1			n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	7 653 K€	3 544 K€	-54%

- ✓ Les recettes des produits des services (chapitre 70) restent stables par rapport à l'exercice 2021.
- ✓ Le personnel mis à la disposition de la REPA n'est plus affecté sur ce budget. Ainsi, les remboursements de cette structure n'impactent plus le budget eau.
- ✓ Les recettes exceptionnelles, de par leur nature, de 2021 ne sont pas reconduites en 2022.

3.1.2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	4 430 K€	1 712 K€	-61%
Dépenses de gestion courante	4 184 K€	1 486 K€	-64%
011 - Charges à caractère général	912 K€	681 K€	-25%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 260 K€	779 K€	-76%
014 - Atténuations de Produits			n/a
65 - Autres charges de gestion courante	12 K€	26 K€	117%
Autres dépenses de fonctionnement	246 K€	226 K€	-8%
66 - Charges financières	230 K€	196 K€	-15%
67 - Charges exceptionnelles	16 K€	30 K€	85%
68 - provisions			n/a
Dépenses d'ordre	3 222 K€	1 831 K€	-43%
023 - Virement à la section d'investissement	1 461 K€	291 K€	-80%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 761 K€	1 540 K€	-13%
Total dépenses de fonctionnement	7 653 K€	3 544 K€	-54%

- ✓ Les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport à l'exercice 2021 avec -54%.
- ✓ Cette diminution porte principalement sur le chapitre 012 qui diminue de 76 %. En effet, le changement d'affectation du personnel mis à la disposition de la REPA vient fortement réduire ces dépenses.
- ✓ Il est ainsi permis de dégager un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 291 K€.

3.2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

3.2.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2- EAU »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Recettes réelles	2 724 K€	3 585 K€	32%
Recettes d'équipement	2 724 K€	3 230 K€	19%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	879 K€	175 K€	-80%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	1 845 K€	3 055 K€	66%
Recettes financières	0	355 K€	0
106 - Réserves	0	355 K€	n/a
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Recettes d'ordre	3 222 K€	1 831 K€	-43%
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 461 K€	291 K€	-80%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 761 K€	1 540 K€	-13%
041 - Opérations patrimoniales			n/a
Total recettes d'investissement	5 946 K€	5 416 K€	-9%

- ✓ Une diminution de -80% des prévisions des recettes d'équipement liée à une diminution des notifications de subventions.
- ✓ Il en résulte une augmentation de l'emprunt d'équilibre à 3 055 K€ qui est aussi en rapport avec la diminution du virement en provenance de la section de fonctionnement.

3.2.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT2 - EAU »

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation en %
Dépenses réelles	5 777 K€	4 996 K€	-14%
Dépenses d'équipement	4 982 K€	4 250 K€	-15%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations)			n/a
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)			n/a
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)			n/a
Total des opérations d'équipement	4 982 K€	4 250 K€	-15%
Dépenses financières	795 K€	746 K€	-6%
16 - Emprunts et dettes assimilées	795 K€	746 K€	-6%
27 - Autres immobilisations financières			n/a
Dépenses d'ordre	169 K€	420 K€	149%
040 - Opérations de transfert entre sections	169 K€	420 K€	149%
041 - Opérations patrimoniales			
Total dépenses d'investissement	5 946 K€	5 416 K€	-9%
R 001 Résultat reporté ou anticipé "n-1"			n/a
Total dépenses d'investissement cumulées	5 946 K€	5 416 K€	-9%

- ✓ Les dépenses d'équipement restent stables avec une prévision sur l'exercice 2021 de 4 982 k€ et de 4 250 k€ sur l'exercice 2022.

3.3. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « CT2 - EAU »

En K€		BP 2021	BP 2022
Budgets annexes :			
Budget Eau en dsp	<i>Recettes de gestion courante</i>	5 784 K€	2 904 K€
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	4 184 K€	1 777 K€
	Epargne de gestion courante (EBG)	1 600 K€	1 127 K€
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	0 K€	0 K€
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1 700 K€	219 K€
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	16 K€	30 K€
	Résultat exceptionnel large	1 684 K€	189 K€
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 284 K€	1 316 K€
	Taux d'épargne de gestion		
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	230 K€	196 K€
	<i>Recettes réelles</i>	7 484 K€	3 124 K€
	<i>Dépenses réelles</i>	4 430 K€	2 003 K€
	Epargne brute (EBE)	3 054 K€	1 120 K€
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	41%	36%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	795 K€	746 K€
	Fonds de roulement		
	Epargne nette (ENE)	2 259 K€	374 K€
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	30%	12%

3.4. LA DETTE DU BUDGET « CT2 - EAU »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « CT2 -Eau »

En k€	Stock de dette au 31/12/2021	Remboursement du capital de la dette en 2022	Intérêts de la dette en 2022	Emprunt nouveau 2022	Capital restant dû au 31/12/2022
Volume	10 229 K€	746 K€	196 K€	3 346 K€	12 829 K€

OBJET : Ressources - Finances - AVIS - Budgets annexes du Territoire du Pays d'Aix - Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2022

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	48
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25
Pour	48
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Gérard BRAMOULLÉ

Signé, le **14 DEC. 2021**